

Quant à la Compagnie des Assurances, qui a un fond de six millions déposé chez un Notaire nommé le Verrier, pour sûreté des engagemens qu'elle prend avec le public, elle a maintenant vingt-six Chambres dans les différens Ports du Royaume. Le grand nombre d'affaires qu'elle a faites depuis son institution, pour l'utilité de cet établissement, qui s'attire de plus en plus la confiance générale, & qui a acquis une telle solidité, que la Compagnie se trouve en état d'assurer en tems de guerre comme en tems de paix.

Les affaires de l'Empire continuent à exciter l'attention de la Cour, à cause des objets importants qui se traitent à celles de différens Princes d'Allemagne.

II. On doit exécuter ce Printems plusieurs projets pour l'avantage du commerce & de la navigation du Royaume, & entre-autres pour la jonction de la *Meuse* avec la *Marne*, & celle de la *Saone* avec la *Seine*; ce qui procureroit un double avantage pour le bien public. Du reste, dans tous les Ports de la Monarchie il n'est question que de travaux pour la construction de Vaisseaux de guerre qui se continuent toujours avec diligence. On a lancé à l'eau dans celui de *Toulon* un nouveau Vaisseau qui a été nommé le *Sage*. On compte ainsi que la Marine Françoisse se retrouvera dans peu au-delà de ce qu'elle étoit en 1712, du moins elle sera entièrement remise de l'échec qu'elle a souffert dans la dernière guerre. En conséquence deux Escadres seront remises cet Été en mer pour l'exercer.

Un Corps de troupes envoyé sur la côte de *Guinée*, y est arrivé heureusement, suivant des avis qu'on en a reçus.

III. Le 2. Février le Roi tint à *Versailles* un Chapitre